

- [BFMTV](#)
- > [Économie](#)
- > [Entreprise](#)
- > [Energie, Green Business](#)

Compteur électrique Linky: le coût grimpe encore

Henri Proglio, le PDG d'EDF, a déclaré, le 18 avril, que la mise en place des 35 millions de compteurs électriques "intelligents" nécessitera 5 à 7 milliards d'investissements. Mais ce n'est pas le seul problème posé par son déploiement.

[Coralie Cathelinais](#)

Le 19/04/2013 à 12:52

Mis à jour le 19/04/2013 à 13:03

La facture du déploiement du futur compteur électrique "intelligent" Linky ne finit pas de grimper. Henri Proglio, PDG d'EDF, a déclaré, [lors d'une audition devant le Conseil national du débat sur la transition énergétique](#), le 18 avril, que l'installation des 35 millions de compteurs nécessitera 5 à 7 milliards d'investissement. Or, les précédentes estimations tablaient sur 4,3 milliards d'euros seulement.

Que les consommateurs se rassurent : le coût du déploiement ne serait pas supporté par les ménages. C'est du moins ce qu'a affirmé la ministre de l'Ecologie, Delphine Batho, lors du lancement de groupe de travail pour la concrétisation du programme de Linky. En principe du moins !

Mais le coût du chantier n'est pas le seul frein au déploiement de Linky qui initialement annoncé pour 2011, [ne se fera qu'en 2014](#). De nombreuses réserves concernent sa réelle efficacité. Cette nouvelle génération compteur doit, en effet, permettre de réduire les dépenses énergétiques, notamment en facilitant la gestion des réseaux de distribution de l'électricité pour l'exploitant.

Conséquence sur la vie privée

Linky doit aussi améliorer le service rendu aux usagers en permettant la facturation sur la consommation réelle et non plus estimée. C'est surtout ce volet qui a provoqué le plus de débats.

L'[UFC-Que Choisir](#) estime que la [promesse](#) faite aux usagers de "*mieux connaître leur consommation d'énergie en temps réel et ainsi de la maîtriser*" est fautive. Linky ne dispose pas d'un dispositif d'affichage permettant aux consommateurs d'avoir accès à leurs données de consommation. L'association a cependant été déboutée, en mars dernier, de son recours devant le Conseil d'Etat pour obtenir l'annulation du déploiement de Linky.

[La Cnil](#) aussi s'est inquiétée des conséquences sur la préservation de la vie privée de ce nouveau compteur. La collecte des données sur la consommation permet de savoir à quelle heure se lève et se couche un usager ou lorsqu'il est absent de son foyer.

La 3ème génération de Linky sur les rails

Henri Proglio ne doute pas que ces complications vont trouver des solutions. Le PDG d'EDF estime que l'étape de la validation de la technologie est pratiquement franchie, au vue de l'expérimentation menée avec 300.000 compteurs depuis 2010. Lors de l'audition devant le Conseil national, il a aussi précisé qu'une 3eme génération de Linky était en cours de développememnt, pour que malgré les retards qui se sont accumulées, ce ne soit pas du matériel obsolète qui soit déployé.

Reste un dernier point à clarifier: qui sera propriétaire des 35 millions de compteurs ? Les collectivités territoriales, aussi propriétaires du réseau de distribution, le sont actuellement des compeurs. Mais EDF, qui va prendre en charge le renouvellement des appareils installés, mène des négociations pour s'assurer d'avoir un retour sur investissement. Celles-ci viennent d'être suspendues, mais Henri Proglio assure que d'ici à l'été, "*tout sera réglé*".



Le déploiement du compteur Linky est prévu à partir de 2014. (ERDF)

1 / 1